

Vers un nouvel agenda du développement (2015-2030)

Valérie Tehio



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/4081>

DOI : 10.4000/ries.4081

ISSN : 2261-4265

Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

Édition imprimée

Date de publication : 14 décembre 2014

Pagination : 16-19

ISBN : 978-2-85420-605-0

ISSN : 1254-4590

Référence électronique

Valérie Tehio, « Vers un nouvel agenda du développement (2015-2030) », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 67 | décembre 2014, mis en ligne le 14 décembre 2016, consulté le 22 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ries/4081> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ries.4081>

Ce document a été généré automatiquement le 22 juin 2020.

© Tous droits réservés

Vers un nouvel agenda du développement (2015-2030)

Valérie Tehio

- 1 En 2000, dix ans après la disparition de l'Union soviétique et le découpage géopolitique binaire du monde en développement, dix ans après la diffusion de modèles ultralibéraux et les ajustements dits structurels, relancer la mobilisation de la communauté internationale en faveur de l'aide au développement passa par la définition d'un nouvel agenda du développement. Ciblait la lutte contre la pauvreté, cet agenda proposait de concentrer l'action des partenaires (États, bailleurs et société civile) sur certains facteurs structurels tels que la faim, l'égalité entre les sexes et, en favorisant l'accès des plus démunis aux services sociaux de base : la scolarisation en primaire, la santé maternelle et infantile, la lutte contre les grandes pandémies, l'accès aux ressources naturelles.
- 2 Cet agenda s'appuyait sur une décennie de réflexions sur les droits et les conditions d'une avancée démocratique : les années 1990 avaient aussi été celles des grandes conférences sur l'enfance (1990), l'environnement (1992), les droits de l'homme (1993), les populations et le développement (1994), le statut des femmes (1995) qui mettaient en avant une approche pluridimensionnelle du développement basée sur les droits fondamentaux.
- 3 Les huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) témoignèrent ainsi d'une double préoccupation : élargir la perspective sur les enjeux du développement tout en resserrant l'action des États et des partenaires sur un nombre restreint d'indicateurs lisibles, mesurables et donc mobilisateurs, et sur les pays les plus en retard. L'intervention de la société civile et la mobilisation des États, dans le cadre des Nations unies, furent relancées. Elles se structurèrent autour d'initiatives, comme l'Initiative *Fast Track* par exemple, associée à un fonds multilatéral, recherchant l'alignement de l'aide et le dialogue politique avec les pays et la société civile. Cet agenda des OMD permit de démultiplier le volume de l'aide au développement et d'accompagner de grandes avancées en l'espace de quinze années.

Succès et limites des OMD

- 4 Certaines régions du monde en développement devraient atteindre de nombreux objectifs du Millénaire : le rattrapage de l'Asie a été en ce sens spectaculaire. C'est d'ailleurs le recul de la pauvreté en Asie qui permet le bilan positif des OMD, pour autant qu'il soit lié à la mobilisation pour le développement plutôt qu'à la croissance phénoménale qu'ont connu les pays d'Asie de l'Est au cours de cette période.
- 5 De fait, les progrès concernant l'accès aux services essentiels sont manifestes partout et les OMD 1 (diminution de moitié de l'extrême pauvreté) et 7 (réduction de moitié des personnes n'ayant pas accès à l'eau potable) devraient être atteints en 2015¹, y compris en Afrique, continent qui a le plus progressé mais où le retard était trop grand pour que les OMD fussent atteints. Les succès sont cependant très inégalement répartis et insuffisants pour réussir l'éradication attendue de l'extrême pauvreté². On compte encore un milliard de personnes vivant avec moins de 1,25 \$ par jour, près de 870 millions souffrant de la faim, 400 millions n'ayant pas accès aux services sociaux de base et plus de 5 millions d'enfants en âge de scolarisation primaire non scolarisés. Et la mobilisation internationale n'a pas trouvé les solutions adéquates pour améliorer sensiblement la situation des pays les plus fragiles, en situation de crise ou de conflit.
- 6 Les indicateurs quantitatifs retenus pour les OMD ont même parfois eu tendance à créer des effets de seuil, du fait de leur relativité (diminuer de moitié l'extrême pauvreté, réduire de deux tiers la mortalité infantile) : les politiques publiques, notamment de santé ou d'éducation, ont eu tendance à privilégier les populations les plus proches des seuils visés, laissant de côté les populations les plus marginales, sur lesquelles les statistiques butent aujourd'hui³.
- 7 Dans le domaine de l'éducation, les effets réducteurs des OMD sont marqués : une préoccupation centrée sur le primaire, au détriment d'une appréhension du continuum éducatif et des enjeux de l'enseignement supérieur pour la qualité de l'éducation, un accent mis sur l'accès à l'école aux dépens de sa capacité à offrir des enseignements de qualité, à renforcer les apprentissages (250 millions d'enfants sont scolarisés en primaire sans développer les compétences de base en lecture et mathématiques) et à permettre une orientation diversifiée des jeunes, l'absence de mise en perspective des moyens indispensables pour assurer une éducation de qualité, sa gouvernance efficace ou les prérequis dès la petite enfance.
- 8 Ce ciblage du primaire et cette surexposition des dimensions quantitatives des progrès ont aussi conduit à la dissonance entre l'agenda du Millénaire et celui, plus holistique et qualitatif, de l'éducation pour tous (EPT), qui, depuis Jomtien en 1990, réunissait la communauté internationale dans le secteur de l'éducation. Ils ont enfin provoqué une rupture entre les pays les moins avancés, auxquels était destinée la mobilisation du Millénaire et tous les autres, notamment les pays émergents, grands absents des discussions entre partenaires du développement et qui connurent, sur la même période, de formidables progrès et une forte poussée des inégalités et de la tension entre croissance et qualité du développement.

Le développement peut-il être durable ?

- 9 Un cycle s'achève en 2015 et, plus que le bilan des OMD, ce qui se joue au niveau international est une réflexion renouvelée sur les enjeux et les déterminants du développement⁴. La croissance peut-elle être le maître mot du développement des pays, quand ses effets sur l'environnement, sur les ressources naturelles, sur l'accès aux biens publics mondiaux et sur les inégalités mettent en péril les communautés et les États ? Un développement inclusif et durable est-il possible sans une gouvernance plus efficace et un État de droit, assurant la sécurité et la paix ? Les enjeux du développement sont-ils seulement ceux des pays les moins avancés ?
- 10 La pauvreté est multidimensionnelle et les facteurs qui fragilisent les personnes ou rendent possibles leur sortie de la pauvreté sont interconnectés. Pour poursuivre l'objectif essentiel du Millénaire, qui était l'éradication de la pauvreté, le nouvel agenda du développement qui sera défini en 2015 devra appréhender cette multi-dimensionnalité, qui renvoie aussi à l'universalité des questions posées par la durabilité du développement et par la fragilisation écologique de la planète.
- 11 Le changement de paradigme qui devrait se réaliser en 2015 tient donc d'abord à l'universalité des objectifs qui seront fixés, en fonction d'une relation non pas entre bailleurs et bénéficiaires, mais entre partenaires ayant à négocier la transition vers un développement durable et inclusif. L'enjeu ne sera plus seulement d'assurer un accès à des services essentiels mais d'accompagner des politiques transformatives, de favoriser « l'expansion des libertés individuelles », ainsi que le développe Amartya Sen⁵. En effet, à horizon de 2030, il ne sera pas possible d'assurer l'éradication de la pauvreté, reconnue comme une obligation juridique mondiale par le Conseil des droits de l'homme en septembre 2012, et un développement inclusif et décent des plus de 8 milliards d'habitants de la planète sans une évolution profonde des modes de production, de croissance et de consommation. Tous les pays sont donc concernés, y compris les plus avancés. Ceci devrait conduire à une convergence entre l'agenda du développement, sur la base des OMD, et celui du développement durable, en structurant le financement de ces politiques autour des nouveaux Objectifs du développement durable (ODD).

L'universalité des enjeux et des contraintes

- 12 La nature de ces objectifs devrait donc évoluer, universels et absolus (l'éradication de la pauvreté ne pouvant être relative), mais différenciant les cibles, sur la base d'indicateurs communs, en fonction des pays, de leur situation et de leurs priorités. Il s'agirait donc d'un agenda global, soucieux des interactions entre les pays et les acteurs (société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers), appuyant les leviers du développement tout en prenant en compte les fragilités partagées (notamment en lien avec les ressources naturelles), et se définissant dans des cadres nationaux en fonction des besoins identifiés. En ce sens, les pays les moins avancés devraient rester les bénéficiaires prioritaires de l'aide au développement.
- 13 Dans le champ de l'éducation, l'universalité de l'agenda serait celle de l'équité de l'accès à des offres d'éducation et de formation de qualité, de l'égale opportunité du développement de compétences et de connaissances dès la petite enfance afin de garantir des parcours diversifiés de formation, un accès égal à un emploi décent et à

l'exercice libre de sa citoyenneté. Il est clair que cet agenda implique tout autant la France ou les États-Unis que le Mozambique ou l'Indonésie.

- 14 L'Assemblée générale des Nations unies de septembre 2015 définira ce nouvel agenda du développement, dont il faut espérer qu'il soit mobilisateur et vecteur de changement.

NOTES

1. Nations unies, *Rapport sur les OMD*, juillet 2013.
2. Voir le rapport du groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des OMD, *Partenariat mondial pour le développement : le défi que nous devons relever*, 2013.
3. Au rythme actuel, la scolarisation primaire universelle des filles des familles les plus pauvres ne pourrait être atteinte qu'en 2086. Voir : *Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour Tous*, UNESCO, 2013.
4. Voir les résultats des consultations régionales sur le post 2015 (www.worldwewant2015.org), les travaux du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable et du Panel de haut niveau (www.post2015hlp.org/the-report/), ainsi que le rapport du Secrétaire général des Nations unies, *A life of dignity for all: accelerating progress towards the Millennium Development Goals and advancing the United Nations development agenda beyond 2015*, juillet 2013.
5. Amartya Sen (2000), *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, éd. Odile Jacob.

INDEX

Mots-clés : aide au développement, pauvreté, politique de développement, politique éducative, OMD : objectifs du millénaire pour le développement

Keywords : development aid, poverty, development policy, educational policy, MDGs: Millennium development goals

Palabras claves : ayuda al desarrollo, pobreza, política de desarrollo, política educacional, ODM: objetivos de desarrollo del Milenio

AUTEUR

VALÉRIE TEHIO

Valérie Tehio est responsable-adjointe de la division Éducation, Formation, Emploi de l'Agence française de développement (AFD). Courriel : tehiov@afd.fr